



Communiqué

Un futur plan de gestion 2025-2028 pour le Parc naturel du Jorat

22.01.2024

Le Conseil communal lausannois sera prochainement amené à adopter le préavis présentant le Plan de gestion 2025-2028 du Parc naturel du Jorat. Ce document fait un état des lieux des projets réalisés durant les années 2021 à 2023 et présente les futurs projets de l'association Jorat parc naturel (JPN). Conformément aux dispositions légales, le Conseil communal de Lausanne, seule commune territoriale du parc naturel, sera appelé à valider le plan de gestion. Ce dernier sera ensuite soumis aux autorités cantonales et fédérales compétentes.

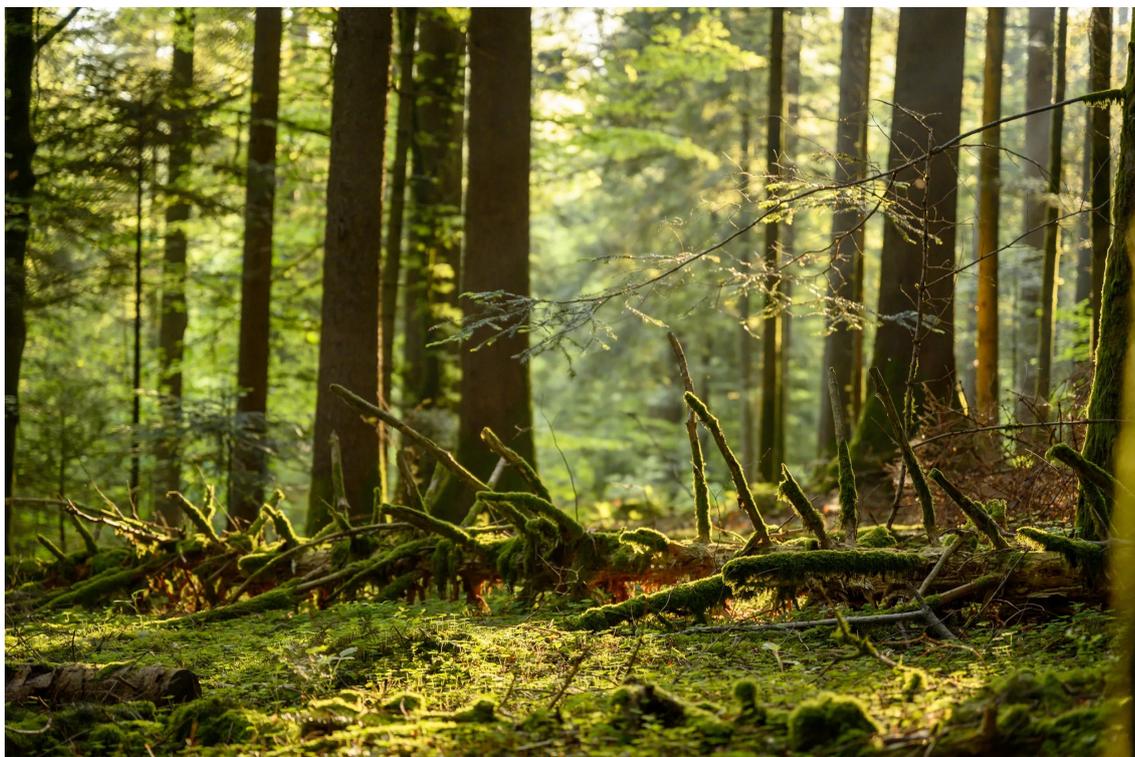
Pour information

Natacha Litzistorf, conseillère municipale, Direction logement, environnement et architecture, tél. +41 21 315 52 00

Sophie Chanel, directrice Parc naturel du Jorat, tél. +41 78 878 80 24

En relation

Communiqué de presse du 22.01.2024



© Raphaël Dupertuis